ANGERS, VILLE EN MOUVEMENT

DOSSIER DE PRESSE

MARS 2018

LES LAURÉATS IMAGINE ANGERS

APPEL À PROJETS URBAINS INNOVANTS

SOMMAIRE

LES GRANDS CHANTIERS 4

ANGERS, VILLE EN MOUVEMENT 5

APPEL À PROJETS IMAGINE ANGERS 6

INTERVIEW : ROCH BRANCOUR 7

CALENDRIER 8

FRONT-DE-MAINE 10

JEAN-MOULIN 12

LA PROUE 14

MONTAIGNE 16

GAMBETTA 18

QUAI SAINT-SERGE 20

PLAN 22

ÉDITO

Six sites, six lauréats : les jurys d'IMAGINE ANGERS ont rendu leur verdict. Ce dossier de presse vous permettra de découvrir quels sont les projets retenus et le nom de ceux qui les portent. En quelques mots très simples, je veux les féliciter très chaleureusement.

Le choix des lauréats est un moment important de notre appel à projets, lancé en 2017. Il nous permet d'entrer dans une nouvelle phase, celle de la réalisation. Début 2019 seront déposés les premiers permis de construire avant que les chantiers s'ouvrent quelques mois plus tard. D'ici 2022, certains bâtiments seront sortis de terre. Ils modifieront sensiblement la perception que les Angevins ont de leur ville. C'est notre objectif et il sera tenu.

Choisir six projets, c'est aussi en écarter dix-neuf autres. Je souhaite remercier tous ceux qui ont concouru, à la fois pour leur investissement plein et entier, pour le talent dont ils ont fait montre et pour la conviction qu'ils ont mise lorsqu'il s'est agi de défendre leur dossier. L'apport à notre réflexion fut capital et pour eux, ce n'est que partie remise.

IMAGINE ANGERS, c'est un accélérateur d'aménagement. Car l'un des enjeux pour notre ville est de se développer sans pour autant oublier son identité ni sa singularité, qui en font aujourd'hui sa réputation. Pour cela, il importait d'imaginer des projets qui s'appuient sur la richesse de son patrimoine, de son paysage et de ses habitants.

Angers est une agglomération qui innove, avec la présence de la Cité de l'objet connecté et le label French Tech ; une agglomération à la pointe de la recherche, grâce à ses filières d'excellence (électronique professionnelle, santé et biotechnologie, numérique et végétale) ; une agglomération qui fait référence sur le plan international, avec ses deux pôles de compétitivité (Végépolys, Atlanpole Biothérapie).

Les nombreux chantiers engagés depuis 2014 et ceux qui l'ont été tout au long de l'année 2017 témoignent des potentiels et du dynamisme d'Angers : la création de deux nouvelles lignes de tramway, la végétalisation du centre-ville, les opérations tertiaires autour de la gare, l'aménagement des bords de Maine en centre-ville et du secteur Quai Saint-Serge ou encore la rénovation urbaine des quartiers de Belle-Beille et de Monplaisir.

La commune dispose, en réserves foncières, de plusieurs sites emblématiques qui méritent attention et réflexion sur leur devenir. C'est pour susciter des solutions diverses, riches et innovantes, nourries de l'identité, du paysage et du patrimoine angevins qu'a été lancé l'appel à projets IMAGINE ANGERS.

Souvent citée en exemple pour sa qualité de vie et son environnement plaisant, Angers est aussi résolument tourné vers l'avenir. La capitale de l'Anjou est une ville en mouvement tant sur le plan urbain qu'économique, culturel ou social. IMAGINE ANGERS est là pour en témoigner.

Christophe BÉCHU
Maire d'Angers

LES GRANDS CHANTIERS À ANGERS

La ligne B du tramway participera à dynamiser le centre-ville.

Le projet **Angers Cœur de Maine** offrira de nouveaux espaces en bord de rivière.

Le quartier d'affaires **Cours Saint-Laud** accueillera quelque 3 500 emplois.

Le centre de congrès sera inauguré en janvier 2019.

La nouvelle **patinoire** prendra place au cœur du nouveau quartier Saint-Serge.

ANGERS, VILLE EN MOUVEMENT

Angers Cœur de Maine et sa reconquête des berges, la ligne B du tram, le quartier d'affaires Cours Saint-Laud, le nouveau centre de congrès, la rénovation urbaine de deux grands quartiers… Angers est une ville qui se développe, une ville en mouvement.

2017 a marqué le lancement de plusieurs chantiers d'envergure pour Angers. Des chantiers indispensables au développement économique du territoire, à son rayonnement et à son attractivité, qui permettront d'améliorer encore la qualité de vie des Angevins.

En tête de ces projets structurants : Angers Cœur de Maine. Porteur d'une réflexion profonde et globale sur la ville, ce projet permettra aux Angevins de renouer avec leur rivière grâce à la couverture végétalisée de la voie des berges, son esplanade en bord de Maine, de nouveaux espaces de vie et la construction d'un pont sur la Maine dédié à la future ligne B du tramway et aux mobilités douces.

Cette volonté de redynamiser le cœur de ville se prolongera vers le nord, avec la reconquête des friches industrielles de Saint-Serge et une nouvelle patinoire, et vers le sud, avec le développement du Cours Saint-Laud, quartier d'affaires de la gare.

LA VILLE SE REDESSINE

À terme, directement relié à la gare par le tramway, le centre de congrès a commencé lui aussi une mue impressionnante tandis qu'à deux pas le réaménagement de l'allée Jeanne-d 'Arc permettra de poursuivre la végétalisation du cœur de ville engagée dès 2016 avec la promenade du Bout-du-Monde.

Dans les quartiers aussi, la ville se redessine. Ainsi, dans toute la ville, une dizaine de places angevines, véritables cœurs de vie, vont renaître grâce à la poursuite du plan de rénovation. Quant aux deux grands quartiers de Belle-Beille et de Monplaisir, qui bénéficieront directement de la réalisation de la ligne B du tramway, les toutes premières actions du renouvellement urbain ont débuté, avec un horizon à 2025.

L'APPEL À PROJETS
IMAGINE ANGERS

En 2017, dans la dynamique des grands chantiers qui s'ouvrent sur son territoire, la Ville lance IMAGINE ANGERS, un appel à projets innovants sur sept sites angevins emblématiques.

IMAGINE ANGERS a un double objectif : susciter des idées et projets de construction, et permettre leur réalisation à court terme, sur des sites stratégiques. C'est l'occasion inédite de réfléchir à l'évolution des formes d'habitat, des espaces de travail, des lieux d'échange... pour répondre au mieux aux besoins des habitants, des entreprises et des acteurs de la ville, dès aujourd'hui et dans un futur proche.

L'occasion également de faire émerger des constructions emblématiques, reflet de l'identité angevine et du dynamisme d'une ville en mouvement.

Aux portes de la Loire, entre calcaire et schiste ardoisier, Angers bénéficie d'un riche héritage architectural et culturel. Dans la perspective de préserver ces singularités tout en construisant la ville de demain, Angers s'engage dans la démarche de « site patrimonial remarquable ».

Avec IMAGINE ANGERS, la Ville a fait le pari d'attirer des projets contemporains, parfaitement intégrés dans leur environnement architectural et urbain : le patrimoine architectural de demain.

Pôle de compétitivité à vocation mondiale dans le végétal, écosystème numérique labellisé French Tech, première ville de l'objet connecté de France, filière d'excellence en santé et biotechnologies, Angers est un véritable territoire d'innovation.

Dans cet esprit, IMAGINE ANGERS favorisera les synergies nouvelles entre les filières d'excellence et le secteur de la construction.

INTERVIEW

DE ROCH BRANCOUR

ADJOINT À L'URBANISME DE LA VILLE D'ANGERS

« Les jurys ont fait des choix audacieux »

Comment se sont déroulés les jurys ?

« Les jurys ont été des moments d'échanges passionnants. Recueillir une telle concentration d'idées et de points de vue sur un même site fait forcément avancer. Chacun sort enrichi de cette démonstration d'intelligence collective. Les débats ont également été passionnés. Nous avons examiné chacun des projets au regard des critères du règlement. Choisir a été souvent difficile. Sur presque tous les sites, plusieurs projets méritaient de gagner. Pourtant, au final, après de longs échanges, le choix s'est fait à la quasi-unanimité. »

Que retenez-vous du palmarès ?

« On peut dire que les jurys ont fait des choix audacieux, tant du point de vue des contenus que de la forme. Même si les jurys de chaque site étaient composés de personnes différentes et ont examiné les projets sans prendre en considération les autres sites, le palmarès final offre une belle diversité de programmes et d'équipes. On a à la fois des projets exceptionnels qui feront rayonner Angers, comme le Musée des collectionneurs, et des projets vraiment intéressants de portée plus locale, comme la Ferme urbaine de Montaigne ou le projet d'habitat participatif dans un immeuble en terre crue sur Jean-Moulin. Les équipes retenues ont comme mandataires des promoteurs nationaux et régionaux, et comme architectes des agences de renommée internationale comme Steven Holl, aussi bien que des Angevins comme Jean-Pierre Crespy et Frédéric Rolland, ou encore de jeunes agences prometteuses qui ont encore très peu construit, comme WY-TO et Bauchet & de la Bouvrie. »

Et en termes d'architecture ?

« D'un point de vue architectural, ce sont à la fois des projets marquants et qui ont du sens à Angers et sur chacun des sites. Ce ne sont pas des bâtiments que l'on pourrait transposer ailleurs sans profondément les modifier. Je suis sensible au fait qu'ils soient contemporains et innovants, tout en s'intégrant avec délicatesse et intelligence dans leur tissu urbain environnant : le musée de Steven Holl offre une image très forte mais il reste aligné dans les hauteurs du Quai et de l'immeuble-peigne de Vasconi. L'immeuble de Tétrac, avec sa façade graphique et végétalisée, est une évocation contemporaine des murs de schiste et de l'horticulture d'Angers. Le bâtiment amorce avec force l'évolution de l'avenue Montaigne que rendra possible l'arrivée du tramway. Le spectaculaire immeuble tout en rondeurs d'Hamonic et Masson, dans le nouveau quartier de Saint-Serge où tout est à inventer, répond aux courbes de la patinoire en cours de construction. La tour TIP de Frédéric Rolland offrira un point de vue remarquable sur Angers. Quant à l'arbre de WY-TO et Crespy sur Gambetta, c'est un symbole qui a du sens, à l'entrée du centre de la première ville verte de France. Il l'a emporté tout autant pour la force de cette image que pour sa remarquable insertion dans l'îlot environnant, prolongé par des bâtiments socle de même gabarit, d'où émerge, à l'angle, la frondaison de l'Arbre. »

Quelles sont les suites ?

« Nous allons maintenant entrer en discussion avec les lauréats pour la mise au point détaillée de leur projet et conduire une nouvelle phase de concertation avec les habitants qui s'ouvre avec la présentation des projets retenus au Quai. Les premiers chantiers pourraient commencer dès fin 2019. Et puis surtout, nous ne voulons pas en rester aux projets lauréats. De par leur richesse, leur inventivité foisonnante, beaucoup d'autres projets non retenus méritent d'être réalisés car ils apporteraient une vraie plus-value aux Angevins. Nous allons réfléchir à comment ils pourraient prendre forme sur d'autres sites. »

CALENDRIER

DE JANVIER À JUIN 2017

- Constitution des équipes et élaboration des propositions programmatiques.
- Échanges animés par la Ville et ses partenaires afin de faciliter la constitution d'équipes plurielles.

ÉTÉ 2017

Analyse des dossiers et pré-sélection des équipes.

JANVIER 2017

Lancement de l'appel à projets.

JUILLET 2017

Remise des dossiers de candidature (présentation de l'équipe et proposition programmatique).

29 SEPTEMBRE 2017

Annonces des équipes sélectionnées.

PHASE 2

DÉBUT OCTOBRE 2017 À MI-JANVIER 2018

Travail de mise au point d'un projet immobilier.

MI-JANVIER 2018 À DÉBUT MARS 2018

Analyse technique des projets et audition des équipes par les jurys.

MIPIM 14 MARS 2018

Annonces des équipes lauréates retenues par la Ville d'Angers.

3 AU 25 MARS 2018

Exposition grand public au Quai : présentation de tous les projets reçus.

PHASE 3

DÉBUT 2019

Dépôts des premiers permis de construire.

FIN 2019

Début des premiers chantiers.

2022

Livraison des premiers bâtiments.

SITE 47°28'19.0"N 0°33'58.7"W

FRONT-DE-MAINE

Au cœur du quartier historique de la Doutre, ce site remarquable profite d'une vue imprenable sur la Maine et le château médiéval ancré sur la rive opposée. Voisin du théâtre Le Quai à l'architecture contemporaine, il offre le dernier îlot constructible de la zone d'aménagement concerté du Front-de-Maine. Véritable vitrine surplombant la cale de la Savatte, le port fluvial et la rivière, ce terrain de plus de 8 000 m² occupe une position stratégique parfaitement accessible par la voie des berges, de larges boulevards et la future ligne B du tramway qui permettra de relier directement le cœur de ville, la gare et son quartier d'affaires. Ce site offre de grandes opportunités pour un aménagement au parti pris affirmé, alliant finesse et innovation.

PROJETS

- ÉMERGENCE
- MAINE NATURE
- MAINE PARC
- LE MUSÉE DES COLLECTIONNEURS
- LAO, LE LIEU ANGEVIN D'OUTRE
- LES HORIZONS LIBRES

LAURÉAT IMAGINE ANGERS

Adresse	Avenue Yolande-d'Aragon (EZ 353)
Propriétaire	Alter
Occupation actuelle du site	Parking et prairie
Surface de la parcelle	± 8 300 m²
Surface bâtie existante	Aucune
Zonage au PLUi	UA
Hauteur plafond au PLUi	20 m

Plan détaillé P.22

FRONT DE MAINE

LE MUSÉE DES COLLECTIONNNEURS

Mandataire ..... COMPAGNIE DE PHALSBOURG
Architectes ..... Steven HOLL / Franklin AZZI

Romuald NICOLAS
rnicolas@compagniedephalsbourg.com

© STEVEN HOLL - FRANKLIN AZZI ARCHITECTURE
PAUL ARENE / XO3D pour COMPAGNIE DE PHALSBOURG

PROGRAMME

Surface de plancher (SDP) globale : 26 220 m²

- The Collectors Museum, musée privé des collectionneurs
- Hôtel 4* , SPA, espace bien-être, bar en toiture
- 145 logements avec services
- Espaces de coworking pour artistes (studio photo et musique, ateliers, salles de projection, galeries et ateliers ouverts au public)
- Café coworking
- Salle de sports / fitness
- Surface commerciale alimentaire de proximité
- Autres commerces

Pour en savoir + sur ce projet »

© STEVEN HOLL - FRANKLIN AZZI ARCHITECTURE
PAUL ARENE / XO3D pour COMPAGNIE DE PHALSBOURG

Le projet offre une programmation exceptionnelle qui fera de cet îlot un site attractif tant pour les touristes que pour les Angevins : un musée, reposant sur un financement privé, qui exposera les œuvres de collectionneurs ; un hôtel, avec un bar en toiture ouvrant sur la Maine et accessible à tous ; des ateliers d'artistes, des restaurants, des commerces et des logements.

Le bâtiment est dessiné par Steven Holl, architecte nord-américain qui a réalisé de nombreux musées d'art aux États-Unis, en Europe et en Asie. Il est particulièrement reconnu pour la qualité de ses espaces intérieurs, qui mettent en scène les collections de manière spectaculaire. Le bâtiment trouve son inspiration dans les volumes massifs des tours du château. Les formes sculpturales du musée sont reliées entre elles par des façades vitrées, qui laissent pénétrer la lumière dans le hall. Le bâtiment est posé sur un miroir d'eau, clin d'œil au passé marécageux de ce quartier d'Angers. L'hôtel s'inspire de la composition de la Tapisserie de l'Apocalypse, en combinant des rectangles de verre plus ou moins transparents.

SITE 47°29'31.4"N 0°33'24.7"W

JEAN-MOULIN

Un nouveau morceau de ville s'aménage sur les Hauts-de-Saint-Aubin, au nord-est de la ville. Surplombant l'île Saint-Aubin et l'environnement privilégié des basses vallées angevines, l'îlot Jean-Moulin s'inscrit dans le périmètre de la zone d'aménagement concerté des Capucins.
Bordé par deux axes majeurs de circulation, il assure la liaison entre l'entrée du quartier, à l'est, et la place de la Fraternité, véritable cœur de vie, avec ses commerces, ses équipements et sa station de tramway. Deux projets seront prochainement livrés à proximité : une résidence pour les étudiants de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (Ensam) et un programme immobilier de 72 logements.

PROJETS

- JEAN MOULIN
- URBAN CUBE

LAURÉAT IMAGINE ANGERS

Adresse	À l'angle du boulevard Jean-Moulin et de la rue de la Charnasserie
Propriétaire	Alter
Occupation actuelle du site	Friche, en attente de commercialisation
Surface de la parcelle	± 4 111 m²
Surface bâtie existante	Aucune
Zonage au PLUi	1 UA
Hauteur plafond au PLUi	20 m

Plan détaillé P.22

JEAN-MOULIN

JEAN-MOULIN

Mandataire ..... PROCIVIS

Architectes ..... Bauchet & de La Bouvrie

Vincent BOUGARDIER
vbougardier@procivis-ouest.fr

© AIRSTUDIO

© AIRSTUDIO

PROGRAMME

SDP globale : 2 400 m²

- Un immeuble de 13 logements en habitat participatifs (bâtiment en terre crue)
- 17 maisons de ville groupées
- Jardins partagés, dont potager

Pour en savoir + sur ce projet

© AIRSTUDIO

Le projet propose la construction d'un immeuble d'habitat participatif en terre crue. Ce matériau est à la fois très ancien et innovant dans son utilisation contemporaine. Outre ses qualités écologiques, il offre la possibilité d'être mis en œuvre directement par les futurs habitants, encadrés par des professionnels.

Sur l'arrière de l'îlot, le projet comporte de l'habitat individuel dense, faisant la part belle aux espaces extérieurs collectifs et partagés. La conception des maisons, sur pilotis ou de plain-pied, offre des réponses originales aux questions du confort, de la qualité de vie intérieure, de l'intimité et de l'éclairage en lumière naturelle de tous les espaces.

SITE 47°29'33.4"N 0°33'06.0"W

LA PROUE

Dominant la Maine, deux bâtiments à l'architecture contemporaine constituent d'ores et déjà des repères emblématiques à l'arrivée est d'Angers par l'autoroute A11 : le lycée Jean-Moulin et l'Eseo, véritable vitrine de l'ingénierie étudiante à Angers. Ce troisième site, inscrit dans le périmètre de la zone d'aménagement concerté des Capucins, doit permettre de conforter cette image. Marquant l'entrée du quartier, ce terrain, desservi par la première ligne de tramway, bénéficie également d'une grande accessibilité par la route.

Proche du centre hospitalier universitaire, doté de commerces et services indispensables aux premiers habitants, ce site offre de grandes opportunités pour un projet de caractère, surplombant la ville.

PROJETS

- LA TOUR TIP
- LAB UP

LAURÉAT IMAGINE ANGERS

Adresse	Boulevard Jean-Moulin (AE 23, AE 24, AE 124 pour partie)
Propriétaire	Alter
Occupation actuelle du site	Parcelles agricoles
Surface de la parcelle	2 995 m²
Surface bâtie existante	Aucune
Zonage au PLUi	1 UA
Hauteur plafond au PLUi	20 m

Plan détaillé P.22

LA PROUE

LA TOUR TIP

TOUR DE L'INNOVATION POUR LA PROUE

Mandataire ..... ATAO Promotion / Open partners
Architectes ..... Agence Rolland & Associés

Alban LABETOULLE
al@atao-promotion.fr

© Agence Rolland & Associés

© Agence Rolland & Associés

© Agence Rolland & Associés

PROGRAMME

SDP globale : 8 705 m²

- Résidence jeunes actifs de 178 logements
- 40 logements en colocation (Loft ou atelier d'artistes)
- Restaurant, bar...
- Fab Lab et espace de coworking (avec atelier de création et de prototypage)

Pour en savoir + sur ce projet

La tour TIP offre un nouveau repère urbain dans la silhouette d'Angers. Telles les tours des anciennes forteresses qui enserraient la ville, elle marque la limite définitive, aujourd'hui matérialisée par l'autoroute, entre l'urbanisation et la nature. Elle offre des vues exceptionnelles vers la ville, mais aussi vers les basses vallées angevines et leur paysage singulier et changeant, tantôt végétal, tantôt lacustre.

Son habillage d'une trame aléatoire de béton évoque les branches d'un arbre, en résonnance avec l'identité végétale de la ville.

SITE MONTAIGNE

47°28'15.8"N 0°32'12.2"W

À deux pas du cœur de ville et du futur centre de congrès rénové, cet espace assure la liaison entre un quartier pavillonnaire et de grands ensembles des années 70 et 80. Actuellement occupé par une salle de sports et une esplanade utilisée en parking, le site Montaigne est à proximité d'une station de la future ligne B du tramway. Celle-ci assurera une connexion directe avec le quartier de Belle-Beille et son campus universitaire à l'ouest et le quartier de Monplaisir à l'est. Elle permettra également un accès en quelques minutes seulement à la gare d'Angers et à son quartier d'affaires.

PROJETS

LAURÉAT IMAGINE ANGERS

- CLIMAX
- L'AIR(E) DE VI(LL)E
- OUVERTURE
- LA FABRIQUE

Adresse	25, avenue Montaigne (BY 922, 571, 729, 731, 818, 819 et 629)
Propriétaire	Ville d'Angers
Occupation actuelle du site	Salle de sports et parking
Surface de la parcelle	± 4 650 m²
Surface bâtie existante	933 m² SP
Zonage au PLUi	UA / UD
Hauteur plafond au PLUi	18 m

Plan détaillé P.42

MONTAIGNE

CLIMAX

Mandataire ..... LAMOTTE

Architectes ..... TETRARC

Gaëlle DAVID
g.david@lamotte.fr

© Tetrarc

© Tetrarc

© Tetrarc

PROGRAMME

SDP globale : 8 500 m²

- 81 logements en résidence seniors
- 47 logements en accession libre et locatif social
- 4 commerces
- Ferme urbaine, en terrasse et sous serre
- Jardins partagés

Pour en savoir + sur ce projet

Le projet Climax amorce avec force l'évolution de l'avenue Montaigne, qui verra prochainement arriver la deuxième ligne du tramway.

Son innovation repose notamment sur la création d'une ferme urbaine comprenant des espaces de culture en terrasse et sous serre qui pourraient, à terme, s'étendre sur d'autres espaces sous-utilisés le long de l'avenue.

Sa façade, graphique et colonisée par la végétation, offre une évocation contemporaine des murs de schiste et de l'horticulture, qui appartiennent au patrimoine et à l'identité d'Angers.

SITE GAMBETTA

47°28'36.5"N 0°33'11.7"W

Bordé par la rivière, cet îlot libre de toute construction s'inscrit dans l'hyper centre-ville historique à deux pas du campus universitaire Saint-Serge et d'immeubles tertiaires. Dernier espace constructible de la zone d'aménagement concerté Thiers-Boisnet, essentiellement destiné à l'habitat, cet espace desservi par le tramway constitue une entrée de ville stratégique depuis la voie des berges.

La construction à venir devra, par son architecture, marquer cette porte d'accès au centre-ville et à son futur Site Patrimonial Remarquable, dans la continuité naturelle du projet Angers Cœur de Maine qui s'étend en amont et en aval, rive gauche de la Maine.

PROJETS

LAURÉAT IMAGINE ANGERS

- ARBORESCENCE
- L'ARBORICOLE
- LE SÉMAPHORE
- SYMBIOSE
- EVOLUTIONS

Adresse	ZAC Thiers-Boisnet - Quai Gambetta (BR 1 à 9 et BR 460 et 639)
Propriétaire	Alter
Occupation actuelle du site	Friche + ancien immeuble d'habitation
Surface de la parcelle	2 547 m²
Surface bâtie existante	10, boulevard Ayrault
Zonage au PLUi	UA
Hauteur plafond au PLUi	35 m

Plan détaillé P.22

GAMBETTA

ARBORESCENCE

HABITER LA MAINE

Mandataire ..... VINCI Immobilier
Architectes ..... WY-To / Crespy & Aumont

Sylvain BRETON
sylvain.breton@vinci-immobilier.com

PROGRAMME

SDP globale : 7 378 m²

- Résidence services séniors de 90 logements
- 15 logements de standing
- Bureaux, dont des espaces de coworking
- Crèche privée
- Services mutualisés : restaurant, salle commune, piscine, cardio,
- Jardins partagés, serres en toiture

Pour en savoir + sur ce projet

L'immeuble Arborescence évoque les formes d'un arbre, légèrement déformé par la brise. Il offre ainsi un symbole poétique au cœur de la première ville verte de France. Bien qu'émergeant à une hauteur qui en fera un véritable point de repère, il s'intègre de manière particulièrement délicate à l'îlot environnant, en prolongeant les bâtiments existants d'un socle de même gabarit d'où se détache, à l'angle, la frondaison de « l'arbre ».

Le projet accueillera une crèche, une résidence séniors et des espaces de coworking, autour d'un jardin et d'espaces partagés qui favoriseront le lien intergénérationnel.

SITE 47°28'47.6"N 0°32'45.2"W

QUAI SAINT-SERGE

Reconquérir des friches industrielles et des entrepôts aujourd'hui inoccupés ou récemment détruits pour créer, sur près de 15 ha, un quartier dynamique et innovant, dédié au développement économique, à l'enseignement supérieur et aux loisirs urbains, tel est l'enjeu de la zone d'aménagement concerté Quai Saint-Serge. Mené dans le cadre du projet Angers Cœur de Maine, cet aménagement s'inscrit également dans un secteur urbain plus large de 77 ha, offrant à terme de nombreuses opportunités.

À proximité immédiate de la future patinoire, équipement phare de ce projet, et du campus universitaire Saint-Serge, l'îlot proposé est directement connecté au cœur de ville, à la gare et à son quartier d'affaires grâce à la première ligne de tramway.

PROJETS

- ECOSYSTEM(S)
- MÉTAMORPHOSE
- L'ESPRIT LIBRE
- TEMPO-OPEN PLACE
- TALENT MAKERS LAB
- LE QG

LAURÉAT IMAGINE ANGERS

Adresse	ZAC Quai Saint-Serge (BO 206 et 214 pour partie)
Propriétaire	Alter
Occupation actuelle du site	Stationnements
Surface de la parcelle	8 250 m²
Surface bâtie existante	Aucune
Zonage au PLUi	UA
Hauteur plafond au PLUi	22 m

Plan détaillé P.22

QUAI SAINT-SERGE

MÉTAMORPHOSE

Mandataire ..... Groupe GIBOIRE

Architectes ..... HAMONIC + MASSON & Associés

Geoffroy PETIT
g.petit@giboire.com

PROGRAMME

SDP globale : 24 900 m²

- La F@brique de l'entreprise et de l'innovation (CCI, ALDEV, MTCE)
- Tiers lieu et espace de coworking dédié à l'économie locale
- Autres bureaux
- Ecole supérieure
- Restaurant
- Salle d'escalade / musculation / Hammam
- Fitness et aqua fitness
- conciergerie 3.0
- Logements dont logements en colocation
- Serre tropicale

Pour en savoir + sur ce projet

Dans un quartier en cours d'aménagement, l'immeuble Métamorphose propose une architecture tout en rondeurs, qui répond aux courbes de la future patinoire.

Avec ses vastes terrasses accessibles, sa serre tropicale, ses espaces ouverts et transparents, ses salles de réunion en suspension, mais aussi une halle traversante support d'une multitude d'usages, le projet offre un espace confortable et attractif, ouvert à tous les Angevins. Depuis la Maine et le pont du tramway, son émergence offre une mise en scène spectaculaire de la F@brique de l'entreprise et de l'innovation.

TRAMWAY :
LIGNE A

PARC TERRA BOTANICA

AV. GEORGES POMPIDOU

A11

RUE DU GÉNÉRAL LIZÉ

AV. GEORGES POMPIDOU

Parc Saint-Nicolas

CAMPUS UNIVERSITAIRE
BELLE-BEILLE

BD. VICTOR BEAUSSIER

RUE GEORGES MOREL

TRAMWAY :
LIGNE B
(2022)

BELLE-BEILLE

AV. DU GÉNÉRAL PATTON

RUE ST-JACQUES

BD. DU BON PASTEUR

FRS
DE-N

D523

Parc Balzac

LA MAINE

Lac de Maine

Île Saint-Aubin
LA MAYENNE
LA SARTHE
A11
A11
ROUTE D'ÉPINARD
JEAN-MOULIN
LA PROUE
QUAI SAINT-SERGE
GAMBETTA
MONTAIGNE
TRAMWAY : LIGNE B (2022)
BD. DU DOYENNÉ
BD. DE MONPLAISIR
AV. JEAN JOXÉ
RUE DE LA CHALOUÈRE
AV. PASTEUR
RUE BARRA
BD. DAVIERS
BD. ARAGO
CAMPUS UNIVERSITAIRE SAINT-SERGE
CENTRE DE CONGRÈS
BD. CARNOT
BD. FOCH
RALLIEMENT
CATHÉDRALE
HÔTEL DE VILLE
CHÂTEAU
CENTRE-VILLE
RUE LOUIS GAIN
RUE BRESSIGNY
RUE VOLNEY
RUE RABELAIS
COURS SAINT-LAUD
TRAMWAY : LIGNE A
SITES IMAGINE ANGERS

CONTACTS

Service de presse de la Ville d'Angers
Nicolas Baillais, chef de service
02 41 05 40 33
relations.presse@ville.angers.fr
@Presse_Angers

Direction Aménagement et Développement des Territoires
Marie Chambolle, directrice
02 41 05 47 71
Imagine.angers@ville.angers.fr

Hôtel de Ville d'Angers
BP 80011 - 49020 Angers Cedex 02

www.imagine.angers.fr
#ImagineAngers

© Conception : Ville d'Angers / Photos : c.guerin@capturedimage.fr / Mediapilote / A4 éditions - Impression : Imprimerie Municipale